

L'Espagne et les pays méditerranéens (Le processeur de Barcelone, l'intérêt économique, l'immigration)

Péter HORVÁTH
Université de Kaposvár

Les pays méditerranéens ont une importance exceptionnelle dans la politique extérieure de l'Espagne. Ils jouèrent traditionnellement un grand rôle dans les relations historiques et actuellement cette tradition est en train de continuer, surtout dans le domaine de l'approvisionnement en énergie de l'Espagne. De nos jours, c'est la région méditerranéenne qui devient encore plus importante pour l'Espagne à cause des immigrants.

L'Espagne n'avait fait attention qu'aux pays maghrébins mais « elle essayait d'approfondir et d'élargir le système de ses relations depuis son adhésion à l'Union européenne ».¹

Selon l'Espagne, il faut élargir les relations avec les pays maghrébins parallèlement avec l'approfondissement des rapports de l'Union européenne à l'est. L'une des possibilités d'une Europe forte, ce qui est particulièrement important, sont la sécurité et l'économie. En même temps, cette région des pays méditerranéens signifie également l'un des marchés de l'emploi considérable pour l'Espagne.

Le succès de l'entreprise de la politique extérieure de l'Espagne a été couronné par la réunion de la conférence euro-méditerranéenne à Barcelone du 27 à 28 novembre 1995.

En outre des représentants des 14 membres de l'Union européenne, les représentants de 11 pays africains et les pays méditerranéens participèrent à cette conférence. (L'Algérie et le Maroc étaient présents car ces deux pays méditerranéens sont les partenaires les plus importants de l'Espagne).

La conférence de Barcelone avait pris fin sur la déclaration de Barcelone, qui a mis en route du processus de Barcelone actuellement jusqu'en 2010, avec pour conséquence le début de la collaboration des participants dans le domaine de l'économie, d'une politique de sécurité et de la culture. L'introduction de la Déclaration de Barcelone² mit l'accent sur l'importance stratégique de la région des pays méditerranéens.

¹ István Szilágyi, *Portugália és Spanyolország. Történelem és Politika a XX. században* (L'Histoire et la politique au XX^e siècle), Veszprémi Tudományokért Alapítvány, Veszprém, 2006. p. 249. Des relations du passé de l'Espagne, voir : Ádám Anderle, *Spanyolország története*, Móra Kiadó, Budapest. 1992.

² Déclaration de Barcelone. Adoptée lors de la conférence euro-méditerranéenne. Les 27-28 novembre 1995. <http://www.medobs.net> ; le 31 octobre 2007.

« Soulignant l'importance stratégique de la Méditerranée et animés par la volonté de donner à leurs relations futures une dimension nouvelle, fondée sur une coopération globale et solidaire, qui soit à la hauteur de la nature privilégiée des liens forgés par le voisinage et l'histoire ;

– conscients que les nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux de part et d'autre de la Méditerranée constituent des défis communs qui appellent une approche globale et coordonnée » et on a consigné dans le procès-verbal « de créer à cet effet, pour leurs relations, un cadre multilatéral et durable, fondé sur un esprit de partenariat, dans le respect des caractéristiques, des valeurs et des spécificités propres à chacun des participants ;

– considérant que ce cadre multilatéral est complémentaire d'un renforcement des relations bilatérales, il est important de le sauvegarder en accentuant sa spécificité ;

– convaincus que l'objectif général consistant à faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité exige le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme, un développement économique et social durable et équilibré, la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une meilleure compréhension entre les cultures, autant d'éléments essentiels du partenariat ; conviennent d'établir entre les participants un partenariat global – partenariat euro-méditerranéen – à travers un dialogue politique renforcé et régulier, un développement de la coopération économique et financière et une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humaine, ces trois axes constituant les trois volets du partenariat euro-méditerranéen ».

La Déclaration de Barcelone consiste 4 chapitres principaux, dont le premier s'occupe du partenariat politique et de la sécurité : Définir un Espace Commun de Paix et de stabilité. On y pose la base du traité :

« Les participants expriment leur conviction que la paix, la stabilité et la sécurité de la région méditerranéenne sont un bien commun qu'ils s'engagent à promouvoir et à renforcer par tous les moyens dont ils disposent. A cet effet, ils conviennent de mener un dialogue politique renforcé et régulier, fondé sur le respect des principes essentiels du droit international et réaffirment un certain nombre d'objectifs communs en matière de stabilité interne et externe. »

On y mentionne comme la conception fondamentale :

- « agir conformément à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- développer l'État de droit et la démocratie,
- respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales (garantir la liberté de l'expression, d'association de conscience et de religion sans aucune discrimination exercée en raison de la race, la nationalité, la langue, la religion et le sexe),
- lutter contre les manifestations d'intolérance, le racisme et la xénophobie,
- respecter l'égalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes,
- respecter l'intégrité territoriale et l'unité de chacun des autres partenaires,
- régler leurs différends par des moyens pacifiques,
- renforcer leur coopération pour prévenir et combattre le terrorisme, promouvoir la sécurité sociale ».³

³ *Déclaration de Barcelone*, pp. 2-3.

On peut voir ce point de repère du deuxième chapitre dont le titre est : Partenariat Économique et Financier : construire une zone de prospérité partagée.

« Les participants soulignent l'importance qu'ils attachent au développement économique et social durable et équilibré dans la perspective de réaliser leur objectif de construire une zone de prospérité partagée.

Les partenaires reconnaissent les difficultés que la question de la dette peut entraîner pour le développement économique des pays de la région méditerranéenne. Ils conviennent, compte tenu de l'importance de leurs relations, de poursuivre le dialogue afin de parvenir à des progrès dans les (enceintes compétences ?) organismes compétents ».⁴

Dans le domaine de l'économie le Conseil de la Déclaration de Barcelone a choisi les trois objectifs suivants :

- « accélérer le rythme d'un développement socio-économique durable,
- améliorer les conditions de vie des populations, augmenter le niveau d'emploi et réduire les écarts de développement dans la région euro-méditerranéenne,
- promouvoir la coopération et l'intégration régionale ».⁵

La construction de la zone de libre-échange jusqu'en 2010 donnera une impulsion à l'exécution des tâches économiques. La Déclaration de Barcelone précise la tâche de la coopération et la concentration économique ce qui est primordiale pour l'Espagne. (« La coopération régionale, réalisée sur une base volontaire notamment en vue de développer les échanges entre les partenaires eux-mêmes, constitue un facteur clé pour favoriser l'instauration d'une zone de libre-échange ».) Il faut mentionner également que la déclaration de Barcelone souligne l'importance du secteur de l'énergie, car l'Espagne a intérêt à importer de l'énergie des pays méditerranéens (« elle reconnaît le rôle structurant du secteur de l'énergie dans le partenariat économique euro-méditerranéen et décide de renforcer la coopération et d'approfondir le dialogue dans le domaine des politiques énergétiques. Elle décide de créer les conditions-cadres adéquates pour les investissements et les activités des compagnies d'étendre les réseaux énergétiques et de promouvoir les interconnexions »).

Le troisième chapitre de la Déclaration s'occupe du partenariat dans les domaines sociaux, culturels et humains où on peut lire plus en détails sur leurs buts.

« Les participants reconnaissent que les traditions de culture et de civilisation de part et d'autre de la Méditerranée, le dialogue entre les cultures et les échanges humains scientifiques et technologiques sont une composante essentielle du rapprochement et de la compréhension entre leurs peuples et d'amélioration de la perception mutuelle ».

Ce chapitre mentionne le problème de l'immigration et les mesures par rapport à l'immigration.

« Ils reconnaissent le rôle important que jouent les migrations dans leurs relations. Ils conviennent d'accroître leur coopération pour réduire les pressions migratoires au moyen, entre autres, de programmes de formation professionnelle et d'assistance à la création

⁴ *Déclaration de Barcelone*, p. 4. La Conférence de Barcelone est évaluée par Esther Barbé (1996), « The Barcelona Conference : Launching Path of a Progress » In : *Mediterranean Politics*, volume 1, numéro 1. pp. 25-42.

⁵ *Déclaration de Barcelone*, p. 7.

d'emplois. Ils s'engagent à garantir la protection de l'ensemble des droits reconnus par la législation existante des migrants légalement installés sur leurs territoires respectifs ;
 - dans le domaine de l'immigration clandestine, ils décident d'établir une coopération plus étroite. Dans ce contexte, les partenaires, conscients de leur responsabilité pour la réadmission, conviennent d'adopter par la voie d'accords ou arrangements bilatéraux les dispositions et les mesures appropriées pour la réadmission de leurs ressortissants en situation illégale. A cet effet, pour les Etats membres de l'Union européenne, seront considérés ressortissants les nationaux des Etats membres tels que définis aux fins, communautaires ».⁶

Le Comité euro-méditerranéen du processus de Barcelone a été organisé dans le but de promouvoir, de diriger et de contrôler le processus de Barcelone. Ce Comité organisait presque chaque année une conférence pour dresser le bilan de la coopération dans l'esprit de la déclaration de Barcelone. Le tableau ci-dessous ou suivant fait état de ces conférences.

Le tableau N° 1

Conclusions de la VIII ^e Conférence euroméditerranéenne, Tampere (2006)
Déclaration de la présidence du Sommet euro-méditerranéen extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement, Barcelone (2005)
Code de conduite pour la lutte contre le terrorisme, Barcelone (2005)
Programme de Travail de cinq ans, Barcelone (2005)
Conclusions de la VII ^e Conférence euro-méditerranéenne, Luxembourg (2005)
Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne, La Haye (2004)
Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne intermédiaire, Dublin (2004)
Conclusions de la VI ^e Conférence euro-méditerranéenne, Naples (2003)
Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne intermédiaire, Crète (2003)
Plan d'action approuvé lors de la Conférence euro-méditerranéenne, Valence (2002)
Conclusions de la V ^e Conférence euro-méditerranéenne, Valence (2002)
Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne intermédiaire, Bruxelles (2001)
Conclusions de la IV ^e Conférence euro-méditerranéenne, Marseille (2000)
Conclusions de la III ^e Conférence euro-méditerranéenne, Stuttgart (1999)
Déclaration de la présidence, Conférence informelle euro-méditerranéenne, Palerme (1998)
Conclusions de la II ^e Conférence euro-méditerranéenne, Malte (1997)
Programme de Travail de la I ^{ère} Conférence euro-méditerranéenne, Barcelone

⁶ Eduarad Soler i Lecha : Luces y sombras de la política mediterránea de Aznar. Observatorio de Política Exterior Europe a. EE 04/2004. p. 3

(1995)

Déclaration de Barcelone, 1^{ère} Conférence euro-méditerranéenne, Barcelone

(1995)

La Source : Déclaration de Barcelone. <http://www.medobs.net> p.1, 31/10/2007.

La diplomatie espagnole a été fière de la Déclaration de Barcelone parce que ses efforts ont été couronnés de succès en tenant une grande place dans l'intérêt commun européen, d'une part. D'autre part, la diplomatie espagnole a pu éviter de risquer de donner l'impression qu'elle ait fait cavalier seul, séparée de l'Union européenne, dans la région méditerranéenne (ce succès diplomatique espagnol doit être remarquable de nos jours, où la France est en train de forger son hégémonie dans la même région méditerranéenne, où on peut constater la genèse de la rivalité franco-espagnole).⁷

Le Ministère de la Guerre d'Espagne fit la synthèse de l'importance de la région méditerranéenne et du processus de Barcelone en ce qui concerne :

1. l'instauration de la paix et de la zone de stabilité dont la base est l'observation de la démocratie et des droits de l'homme,
2. la déclaration de la zone de libre-échange et de la prospérité entre l'Union européenne et la région méditerranéenne,
3. la stimulation de la meilleure compréhension réciproque parmi les peuples de la région.⁸

La Ministère de la Guerre d'Espagne trouva nécessaire de répéter « l'importance spéciale de la région méditerranéenne pour l'Espagne. Le dialogue et la coopération mutuelle sont inévitables du point de vue défensif ».⁹

Le Ministère des Affaires Étrangères fit la synthèse aussi de sa politique méditerranéenne en trois points.¹⁰

1. aider la politique multilatérale et régionale en donnant la priorité à la région méditerranéenne occidentale,
2. développer des relations économiques,
3. garantir la paix et la stabilité avec attention particulière au processus de paix au Proche Orient et à la République arabe saoudienne démocratique.

Le premier ministre d'Espagne Rodriguez Zapatero assista au sommet de la Ligue Arabe (au mois de mars en 2005) parce qu'il trouva importante la représentation de la région méditerranéenne.

Je voudrais attirer l'attention sur deux des problèmes dans ce qui suit, car j'aimerais illustrer l'importance de la région méditerranéenne pour l'Espagne. Le premier problème est la question du gaz algérien.

L'Espagne occupa la cinquième place économique de l'Union européenne et la huitième place dans l'économie mondiale. Son accroissement économique a été 3,4 % en 2005. Le

⁷ Le Ministère de la défense nationale d'Espagne, <http://www.mde.es>, le 31 octobre 2007, p. 3.

⁸ *Ibid.* p. 1

⁹ Le Ministère des affaires étrangères et de coopération d'Espagne, <http://www.maec.es>, le 31 octobre 2007.

¹⁰ István Szilágyi, *Política exterior y la ampliación de la Union Europea*, Veszprémi Humán Tudományokért Alapítvány, Veszprém, 2007. p. 64.

taux de chômage a diminué de 13 % à 9,7 %. En même-temps l'Espagne est un des pays méditerranéens ayant une grande influence sur la politique méditerranéenne de l'Union européenne.¹¹

Sa puissance et son rôle politique ont été augmentés par sa situation géopolitique, car « l'Espagne cherche à jouer le rôle de trait d'union entre l'Europe et l'Afrique et entre la région méditerranéenne et celle de l'Atlantique (l'Amérique latine) ». ¹²

L'accroissement économique futur se pose l'un des grands problèmes de sa grande dépendance de l'énergie. Actuellement elle doit importer 80 % de sa consommation de l'énergie. La situation est plus grave en ce qui concerne sa consommation de mazout et de gaz, car pratiquement elle doit importer le 100 % de sa consommation.¹³

La politique de l'Espagne et son historiographie également considèrent le grand succès son adhésion à l'Union européenne.¹⁴

L'Espagne essaie d'assurer seule aussi, en même temps à propos de la politique méditerranéenne et de l'Union européenne, son approvisionnement en énergie grâce au contrat singulier. L'Etat espagnol doit accorder l'attention à l'intérêt des compagnies de pétrole y compris aux intérêts étrangers. Je pourrais citer un exemple : l'Espagne voudrait augmenter son importation du gaz du Royaume-Uni. La conduite de gaz Maghreb-Europe partant des champs de gaz de Gass-i-Touil de l'Algérie va à travers le Maroc et l'Espagne en Europe et apporte le pétrole en Espagne. (Son itinéraire espagnol est : Cordoba, Ciudad Real, Madrid et Santander.) De nos jours, la nouvelle conduite de gaz « Medgaz » est en train d'être construite et elle sera prête vers 2009 comme on peut le prévoir. (Son itinéraire sera le bord sud-est de la mer, Alicante, Barcelone.) Le transporteur du pétrole, l'entreprise algérienne Sonatrach, voudrait participer à l'économie espagnole comme actionnaire, et pour cela cette entreprise algérienne a exposé¹⁵ ses exigences d'acheter 30,55 % des actions de l'entreprise CEPSA, appartenant actuellement à la Banque espagnole, Santander. Si cette entreprise algérienne pouvait l'acheter, elle aurait une part importante du marché intérieur de l'Espagne, car pour le moment 17,5 % de la part du marché espagnol appartient déjà à CEPSA. (J'aimerais citer quelques exemples en faisant la comparaison : la part d'AGIP du marché intérieur est 3,5 %, celle d'ESSO 1 % sur le marché espagnol assez diversifié.) On doit encore ajouter que le CEPSA a 20 % de la part de l'entreprise Medgaz.¹⁶ On peut bien comprendre le danger direct de l'exigence de l'expansion algérienne. Cet exemple illustre bien l'apparence de la dépendance mutuelle ce qui peut nous faire penser, que l'Union européenne effectue un travail ayant beaucoup de points de connection intergouvernementale et supranationale.¹⁷

¹¹ István Szilágyi, *Portugália és Spanyolország*, p. 217.

¹² ABC, 28/03/2007.

¹³ Angéle Viñas Martín, España y la Unión Europea – Una reflexión a los veinte años de la adhesión. In : *Revista de Estudios Europeos*. N° 44 Septiembre-Diciembre 2006. Zapatero, La UE ha dado a España los mayores 20 años. *El Periodico de Cataluña*. 26/03/2007.

¹⁴ *El Mundo* (Economía), 05/09/2007. p. 38.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Zoltán Barna - Katalin Szabó (sous la dir. de), *Összehasonlító közgazdaságtan* (Économie comparative), Aula Kiadó, Budapest, 2007. p. 26.

¹⁷ Emigración Española : <http://es.wikipedia.org>, le 31 octobre 2007.

L'autre problème est l'immigration qui signifie la dépendance mutuelle dans cette région. En ce qui concerne l'histoire de l'Espagne, on peut constater qu'il n'y avait aucune trace d'immigration jusqu'aux années 1970 au cours de l'histoire de l'Espagne. Surtout l'Espagne n'était qu'un des pays d'émigrants (émetteurs) de ce point de vue. Car plus de 100 000 citoyens espagnols se sont expatriés. Nous ne tiendrons compte que de l'émigration de l'Espagne vers l'Afrique parce qu'il ne s'agit pas de l'émigration en Amérique latine (de 1950 à 1960) ou en Europe occidentale. Le nombre des émigrés espagnols en Algérie a atteint 115 000 en 1841. Ce nombre a augmenté à 160 000 en 1900 et 300 000 espagnols vécurent en Algérie en 1930. Quant au Maroc, il y avait 3 533 émigrés espagnols.¹⁸

A partir de 1973 cela a changé du tout au tout et l'Espagne étant l'ancien pays émetteur, devint la pays d'accueil où le taux d'immigration ne commença à augmenter qu'à partir de l'année 1980. (Voir le tableau N° 2)

Le rythme de l'immigration en Espagne

An	Étrangers	Pour cent
1981	198.042	0,52
1986	241.917	0,63
1991	360.655	0,91
1996	542.314	1,37
1998	637.085	1,60
2000	923.879	2,28
2001	1.370.657	3,33
2002	1.977.946	4,73
2003	2.664.168	6,24
2004	3.034.326	7,02
2005	3.730.610	8,46
2006	4.144.166	9,27
2007	4.482.568	9,93

La source : INE/ <http://www.wikipedia.org>, pp. 1-2.

Quelles sont les causes principales de l'immigration ?

1. La possibilité d'avoir de bon revenu, de bon salaire sans doute. (Un ouvrier agricole gagne en une heure en Espagne 8 dollars, par contre aux États-Unis un ouvrier agricole ne gagne que 5,5 dollars.) Le développement durable (soutenable) prescrit l'augmentation future des nombres des immigrants ce qui signifie d'une part beaucoup

¹⁸ Inmigración en España. Wikipedia <http://es.wikipedia.org> 20/08/2007. (Cet article avait publié beaucoup d'informations utiles sur l'immigration espagnole que j'ai pu en profiter au cours de la rédaction de mon article).

de problèmes dans le domaine de la sécurité, d'autre part, il entraîne le développement économique.

La répartition de l'emploi des émigrants est la suivante :

Secteur tertiaire 59 %

Industrie du bâtiment et des travaux publics 21 %

Industrie 12 %

Agriculture 8 %

Les immigrants arrivés de l'Amérique latine trouvent un emploi dans le secteur tertiaire de façon significative et surtout dans l'hôtellerie et la restauration. Les immigrants venus de l'Europe occidentale y trouvent des postes de travail. Quant aux émigrés de l'Europe occidentale, ils travaillent dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics de préférence. Les marocains principalement travaillent dans le secteur primaire, dans l'industrie. (Les marocains travaillent principalement dans le secteur primaire, dans l'industrie.)

2. L'identité culturelle est profonde chez les immigrés de l'Amérique latine, dont la proportion est la plus importante, 36,31 % (INE/2006). Ils n'ont aucune difficulté dans le domaine de la langue espagnole dans leur « nouvelle patrie ». (En revanche, les immigrés mexicains doivent affronter des difficultés de langue aux États-Unis.) Il n'y a pas de problèmes religieux non plus et leur arrière-fond culturel est commun. Le niveau de l'assimilation de ce groupe est le plus fort.
3. La proximité géographique de l'Espagne est attirante pour les immigrés (par exemple marocains) de l'Afrique du Nord. Naturellement, les (aspects de) salaires sont motivants, parce que leur salaire pourrait être dix fois plus haut qu'au Maroc.
4. Les lois libérales de l'Espagne peuvent stimuler l'immigration car elles peuvent aider la réunification des familles et le choix du domicile.
5. Il est nécessaire de mentionner l'un des attraits de l'Espagne : le climat agréable, les circonstances géographiques. Il ne faut pas oublier des immigrants anglais, allemands ou ceux qui viennent des pays de l'Europe du Nord, dont le nombre est en train d'augmenter. Ils sont retraités et ne viennent pas pour travailler. Ce groupe de retraités ne peut pas corriger les données statistiques espagnoles des tranches d'âge ou la situation démographique espagnole. En même temps, il faut souligner son avantage économique stimulant dans le domaine de la commande et de la consommation.

Le tableau N° 3
La division des immigrés selon leurs nationalités

	Lieu du départ			La proportion en pour cent des pays émetteurs
1.	L'Amérique ibérique	1.500.785	36,21 %	L'Equateur 11,13 % La Colombie 6,40 % L'Argentine 3,63 % La Bolivie 3,37 %

				Le Pérou 2,31 % Le Brésil 1,75 %
2.	L'Europe occidentale	873.694	21,6 %	Le Royaume-Uni 6,63 % L'Allemagne 3,63 % L'Italie 2,79 % La France 2,17 % Le Portugal 1,95 % Les Pays-Bas 0,95 %
3.	L'Europe orientale	735.506	17,75 %	La Roumanie 9,82 % La Bulgarie 2,45 % L'Ukraine 1,69 % La Pologne 1,11 % La Russie 0,96 % La Lituanie 0,38 %
4.	L'Afrique du Nord	614.436	14,83 %	Le Maroc 13,59 % L'Algérie 1,14 %
5.	L'Afrique	170.843	4,12 %	Le Sénégal 0,85 % Le Nigéria 0,76 % La Gambie 0,42 %
6.	Le Proche-Orient	112.680	2,72 %	La Chine 2,53 % Le Japon 0,13 %
7.	La Péninsule inde	69.006	1,46 %	Le Pakistan 1,02 % L'Inde 0,50 % Bangladesh 0,15 %
8.	L'Amérique du Nord	27.292	0,66 %	Les États-Unis 0,59 %
9.	Les Philippines	19.794	0,48 %	Les Philippines 0,48 %
10.	Le Moyen- Orient	18.094	0,44 %	L'Iran 0,06 % La Syrie 0,06 % L'Israël 0,04 %
11.	L'Océanie	2.363	0,06 %	L'Australie 0,04 %

La source : Immigration en Espana. <http://es.wikipedia.org>, pp. 3-4. 20/08/2007.

On peut constater que plus d'un tiers des immigrants (36,21 %) sont d'origine de l'Amérique latine. La proportion des pays émetteurs est montrée par le tableau N° 4.

Le tableau N° 4
Les immigrants selon les pays émetteurs de la région méditerranéenne

L'ordre	Le pays	2007	2001	2006
	Total	4.482.568	1.370.657	4.144.166
1.	Le Maroc	576.344	233.415	563.012
2.	La Roumanie	524.995	31.641	407.159
3.	L'Équateur	421.384	139.022	461.310
4.	Le Royaume-Uni	314.098	107.326	274.722

5.	La Colombie	258.726	87.209	265.141
6.	La Bolivie	198.770	6.619	139.802
7.	L'Allemagne	163.887	99.217	150.490
8.	L'Argentine	139.711	32.429	150.252
9.	L'Italie	134.712	34.689	115.791
10.	La Bulgarie	121.611	12.035	101.617
11.	La Chine	104.997	27.574	104.681
12.	Le Pérou	102.485	34.975	95.903
13.	Le Portugal	100.196	47.064	80.635
14.	La France	100.016	51.582	90.021
15.	Le Brésil	89.482	17.078	72.441
16.	L'Ukraine	69.081	10.318	69.893
17.	La Dominique	64.422	31.153	61.071
18.	La Pologne	61.216	13.469	45.797
19.	Le Venezuela	51.030	16.549	51.261
20.	Le Paraguay	45.856	928	28.587
21.	L'Algérie		18.265	47.079
22.	L'Uruguay		6.828	45.508
23.	Le Cuba		24.534	44.739
24.	Le Pakistan		8.274	42.138
25.	Le Russie		10.047	39.904
26.	Le Chili		11.674	39.704
27.	Les Pays-Bas		23.146	39.484
28.	Le Sénégal		10.627	35.079
29.	Le Nigéria		7.598	31.588
30.	La Belgique		19.869	29.526

La Source : <http://ine.es>, pp. 1-4. ; <http://www.es.wikipedia.org>, pp. 4-5. 20/08/2007.

Les immigrés envoient des sommes considérables d'argent à la maison. « Les transferts d'argent opérés par les immigrants marocains établis en Espagne sont estimés à 500 millions d'euros ».¹⁹

J'avais déjà fait mention de la question de l'immigration et de l'apparition de l'interdépendance de l'Espagne de deux pays méditerranéens proches géographiquement et historiquement, c'est-à-dire de l'Algérie et du Maroc.

On peut constater en voyant le tableau N° 4, que le nombre des immigrants en Espagne a doublé, et l'Espagne devra compter sur l'augmentation des immigrés à cause de sa proximité et surtout de sa situation géographique dans un avenir prochain, car elle est dans une situation de force. En outre, l'Espagne est le pays de destination des immigrés clandestins. La plupart des immigrés clandestins venant de l'Afrique essayent de partir pour l'Espagne justement à travers le Maroc.

L'Espagne est en situation de nécessité, d'une part, elle a un besoin urgent des immigrés, car il y a une pénurie de main d'œuvre. D'autre part, la diminution du nombre de

¹⁹ L'Espagne et le Maroc ; transferts et développement. <http://www.bladi.net>, 31/10/2007.

ses habitants est en train de continuer. Ce fait pourrait conduire à la cause de la modification des lois par rapport à l'immigration. Les calculs statistiques prévoient que le nombre d'habitants espagnols pourrait diminuer à 30 millions en 2050.²⁰

L'Espagne occupe la septième place de division de ses habitants par tranches d'âge, selon les données statistiques. En 2050 40 % des habitants espagnols seraient plus âgés que 60 ans dans le cas actuel dont, en conséquence, l'Espagne pourrait occuper la première place comme le pays le plus vieux du monde selon l'âge de ses habitants.²¹

Selon les pronostics, l'Espagne aurait besoin de 4 millions d'immigrants jusqu'en 2020 au cours de sa croissance économique actuelle.²²

On peut conclure que l'Espagne est intéressée à participer au « processus de Barcelone » à cause de son économie et de sa politique d'accroissement de sa population afin qu'elle puisse résoudre ses problèmes par rapport à l'immigration (les crimes, le terrorisme, le règlement)²³ avec l'aide de l'Union européenne à son profit.

²⁰ Le Ministère de la défense nationale de Hongrie, <http://www.honvedelem.hu>, 12/08/2007.

²¹ España séptimo país del mundo con la población más envejecida, <http://www.consumer.es> 21/10/2003. L'Espagne est le septième pays du monde selon l'âge de ses habitants. *El País*, le 6 octobre 2006.

²² *El País*, le 6 octobre 2006.

²³ Il faut surmonter quelques fois la xénophobie, la généralisation extrême. Les régions espagnoles élaborèrent des méthodes différentes pour gérer le coup de main des immigrés. La région Castille et Léon par exemple dépense 1,2 million d'euros pour aider les immigrés. *Economica. Castilla y León*, le 29 août 2007. p. 29. « Car les immigrés arrivent en Espagne pour qu'ils n'y meurent pas ». *El Norte de Castilla*, le 5 mai 2007.